

Maître Thomas D'JOURNO
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES

43/45 Rue Breteuil - 13006 Marseille

Tél. : 04.13.24.13.63

f.hoffmann@provansal.eu

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE EN UN SEUL LOT DE VENTE

D'UN APPARTEMENT de 72,59 m²
sis à MARSEILLE (13008), « Les Allées du Prado »,
13 Allée Turcat Méry, quartier Le Rouet,
cadastéré section 842 A n°57-149-94-95-96-97, B6 et B170

MISE A PRIX : SOIXANTE-QUINZE MILLE EUROS
(75.000 euros)

VISITE LE LUNDI 27 JUIN 2022 DE 9 H 00 A 10 H 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 7 JUILLET 2022 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
au Palais de Justice, Salle Borély, rez-de-chaussée, Palais Monthyon,
Place Monthyon, 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété :

Dans un immeuble situé à MARSEILLE (13008),
Quartier LE ROUET, Avenue du Prado, constituant
le LOT DE VOLUME NUMERO VINGT-DEUX créé
aux termes de l'état descriptif de division en
volume et de ses modificatifs de l'ensemble
immobilier dénommé « LES ALLEES DU PRADO »,
cadastéré section 842 A n°57-149-94-95-96-97, B6
et B170,

Ledit immeuble consistant en un bâtiment à usage
principal d'habitations en façade sur la voie « Allées
Turcat Méry » et terrasse à l'arrière, élevé de sept
étages sur rez-de-chaussée et comprenant deux

cages dénommées « cage A » et « cage B ».

LE LOT NUMERO VINGT-DEUX MILLE
TREIZE (22013) :

Soit un appartement de type T3B, numéro 502A,
situé au 5^{ème} étage de la cage A, composé de
hall, séjour, cuisine, deux chambres avec placard,
salle de bains, water-closet, dégagement, loggia
commune au séjour et à une chambre, loggia
commune à la cuisine et à l'autre chambre,
Et les 302/10.000èmes indivis des parties
communes générales.

Ledit ensemble immobilier ayant fait l'objet de
règlements de copropriété et états descriptif de
division publiés les 26 janvier 1990, volume 90P
n° 681, et 20 novembre 1992, volume 92P n° 8444.

D'après le procès-verbal de description :

Maître Stéphane FORNELLI, Huissier de Justice associé à Marseille, a établi le 24 juillet 2020 le procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que l'appartement est situé au 5^{ème} étage de la cage A.

Il se compose d'un hall d'entrée, d'une cuisine, d'une loggia, d'un dégagement desservant deux chambres, une salle de bains et un WC, d'un séjour.

Les lieux sont occupés par le débiteur saisi.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur NASRATY stipule une surface loi Carrez de **72,59 m²**.

Le syndic de la copropriété est la SARL IMMOBILIERE PUJOL, 7, rue du Docteur Fiolle, 13006 MARSEILLE.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

1/ La société **MMA IARD**, Société Anonyme au capital de 537.052.368 euros, inscrite au RCS de Le Mans, sous le numéro 440 048 882,

2/ La société **MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES**, Société d'Assurance Mutuelle à Cotisations Fixes, inscrite au RCS de Le Mans sous le numéro 775 652 126,

Ayant toutes deux leur siège social 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030 LE MANS CEDEX 9, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège,

Toutes deux venant aux droits de la société **COVEA CAUTION** par fusion-absorption de portefeuilles de contrats de sociétés d'assurances

par décision de l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution n° 2015-C-83 en date du 22 octobre 2015, publiée au Journal Officiel le 16 décembre 2015,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <http://www.provansal.eu> du Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45 Rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél.: 04.13.24.13.63

- f.hoffmann@provansal.eu

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, Palais Monthyon, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 13 mai 2022.

Me Thomas D'JOURNO
Avocat